MENHIRS de JUILLET-AOUT 2020

ÉDITORIAL

Le temps de l'amitié

Lorsque je voyage en voiture, il m'arrive d'écouter quelques chanteurs à la mélancolie romantique. Parmi mes favoris : Adamo, Barbara et Françoise Hardy. Un lundi, revenant de Rennes, traversant les zones péri-urbaines puis rurales qui conduisent à notre paroisse, mon esprit était occupé par le temps des vacances à venir : comment profiter au mieux de ce temps ? Comment ne pas le laisser filer mais en jouir pleinement ? Et la voix, enjouée et insouciante, de l'interprète du *Temps de l'amour* s'est invitée dans la réflexion : « C'est le temps de l'amour, le temps des copains et de l'aventure… ». Et si l'été était un temps privilégié pour cultiver l'amitié ?

Comment définir l'amitié ? Nous connaissons tous la célèbre phrase de Montaigne à propos de son ami Etienne de la Boétie : « Parce que c'était lui ; parce que c'était moi ». Il existe en effet dans l'amitié une forme d'alchimie qui nous dépasse. Mais nous savons que pour l'entretenir, pour la cultiver, il faut se rencontrer et avoir des choses à partager. L'amitié se construit sur la connaissance et la communication mutuelle, elle se vit dans le don et la confiance. C'est pourquoi, dans la Bible, l'auteur du Siracide dit qu'un ami fidèle n'a pas de prix, qu'il a une valeur incalculable (Si 6,15). La Pape François dans son exhortation apostolique *Christus Vivit* (n.152) écrit que « l'amitié n'est pas une relation fugace ou passagère. Elle est stable, solide, fidèle et mûrit avec le temps. Elle est une relation d'affection qui fait que nous nous sentons unis, et en même temps elle est un amour généreux, qui nous porte à chercher le bien de l'ami ».

Cette définition que donne le Souverain Pontife peut également nous faire penser au lien qui nous unit à Dieu, au lien qui unit le Christ à l'Eglise.

Jésus lui-même, en se faisant homme parmi les hommes, a pleinement vécu l'amitié. Nous pouvons noter que lorsque Jésus, enfant, reste au Temple à s'entretenir avec les docteurs, ses parents qui quittent Jérusalem ne s'inquiètent pas de l'absence de Jésus à leurs côtés « croyant qu'il était avec leurs compagnons de voyages » (Lc 2,44).

Dès son plus jeune âge, Jésus avait donc probablement l'habitude de retrouver des amis. Au début de l'évangile selon saint Jean, Jésus se rend à la fête des noces de Cana (Jn 2,1). Plus tard, à la mort de Lazare, il ira réconforter Marthe et Marie, et lui-même va pleurer son ami (Jn 11,35). Si Jésus pleure, ce n'est pas par manque d'espérance : il se laisse toucher par la tristesse de ceux qui l'entourent. D'ailleurs, Jésus va même ressusciter son ami : « ''Lazare sors !'' Et le mort sortit » (Jn 11,43-44).

Quelle chance avons-nous alors d'être appelés « amis » par Jésus (Jn 15,15) !

Durant ces mois de juillet et d'août, n'oublions pas d'entretenir notre amitié avec le Christ, et cultivons l'amitié avec ceux qui nous sont chers.

Bel été à chacun d'entre vous.

Père Nicolas

Aumônerie de l'Hôpital Intercommunal

Redon-Carentoir

Un projet particulier au sein d'un établissement de soin.

Chaque semaine l'équipe de l'aumônerie rend visite de façon régulière aux patients de l'hôpital et aux résidents des EPHAD (Mariniers et Carentoir) à la demande des patients, des résidents, de leur famille, des cadres de santé, et/ou des équipes soignantes.

L'équipe permet d'assurer une présence d'Eglise auprès des malades et de leur famille. Elle leur apporte un réconfort humain et spirituel, et répond aux demandes de sacrements.

Les visites ont lieu entre 14h et 16h30
* Lundi : SSR (Soins de Suite Rééducation)
* Mardi : Mariniers
* Jeudi : Chirurgie, Médecine polyvalente, Court Séjour Gériatrique
* Vendredi : Psychiatrie le matin + EHPAD Carentoir en après-midi

Des visites ponctuelles sont faites (à la demande) en maternité, en soins ambulatoires, en Unité Post Accueil – AVC, en Unités de Soins Continus et aux Urgences.

Après ses heures de travail, l'aumônier reste joignable par téléphone pour des urgences, et/ou des décès.

Une équipe de bénévoles

Pour assurer ce service nous sommes deux salariées à temps partiel :
Béatrice et Marie Hélène entourées d'une équipe de 10 bénévoles et d'un prêtre accompagnateur :
Père Paul HABERT, curé de Redon.
Paroisses St Conwoïon et St Melaine

Une formation dispensée par la pastorale de la santé du diocèse, permet chaque année à tout membre de l'équipe, nouveau ou ancien de s'ajuster dans ce service. La vie d'équipe est aussi un point fort de cette mission.

Une présence d'église
Nous ne faisons pas les visites en notre nom, mais au nom de l'Église. Par nos visites nous disons, d'une façon discrète et respectueuse, que chacun est aimé de Dieu. Même dans la maladie, la souffrance ou l'isolement, Dieu est présent.

L'aumônerie propose différents actes cultuels :
- Célébrations eucharistiques
- Célébrations communautaires de la parole
- Communion portée individuellement
- Sacrement des malades et sacrement du pardon
- Prière de recommandation des personnes en fin de vie
- Funérailles

Ce service des frères, parfois méconnu, est une belle mission d'Église source de beaucoup de joie et porteuse d'espérance pour les malades, tout comme pour les personnes du service.
Matthieu 25, 35 : ***« … j'étais malade et vous m'avez visité, … »***

Béatrice Brocard - Marie Hélène Degres – Aumôniers
Tél : 02.99.71.71.71 – demander le poste 7385

L'ASSOMPTION

La Fête de L'ASSOMPTION célèbre la mort, la résurrection, l'entrée au ciel et le couronnement de la bienheureuse Vierge Marie.

« Nous affirmons, nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours Vierge après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été enlevée en corps et en âme à la vie céleste. »

C'est par ces mots que, le 1er novembre 1950, Pie XII proclamait le dogme de l'Assomption par la constitution apostolique *Munificentissimus Deus*. Un évènement qui prend sa source dans la tradition de l'Église, longuement mûrie par un siècle de théologie mariale.

On ne sait pourtant rien de la fin de la vie terrestre de Marie. Seul un écrit apocryphe du Ve siècle**, « *La dormition de Marie*,** » évoque ses derniers instants. Entourée par les apôtres en prière, elle est emmenée au paradis par le Christ.

Très tôt, en effet, les chrétiens ont eu le pressentiment que la Mère de Dieu, préservée de tout péché ne pouvait pas avoir connu la corruption de la mort. Une intuition qui sera ensuite approfondie par les Pères de l'Eglise, en particulier saint Jean Damascène. Au VIe siècle, la fête de la Dormition est déjà célébrée en Orient. Plus tard, l'empereur Maurice (582-602) la fixera définitivement au 15 août...
La fête arrive à Rome grâce au Pape Théodore (642-649) et se diffuse petit à petit en Occident. En 813, le Concile de Mayence l'impose à l'ensemble de L'Empire franc.

Puis peu à peu la fête va prendre le nom **d'Assomption chez les Catholiques**. (Les Orthodoxes ont gardé le nom de Dormition.)Des célébrations grandioses accompagneront la proclamation du dogme de l'Assomption. Celui-ci reste à ce jour le seul cas où l'infaillibilité pontificale a été mise en œuvre.

L'Assomption de la Sainte Vierge est une participation singulière à la Résurrection de son Fils et une anticipation de la résurrection des Chrétiens.
L'Assomption met en valeur une dimension essentielle de la foi chrétienne : à l'école de Marie, accueillir le don de Dieu dans sa vie.

Notre Dame de L'Assomption

Ô Marie, Mère de l'Amour
Nous voici devant toi avec nos joies,
Nos désirs d'aimer et d'être aimés.
Nous voici avec le poids des jours,
Avec nos misères, nos violences
et nos guerres.
Mais l'amour est plus fort que tout :
Nous croyons qu'il existe encore
car l'amour vient de Dieu.
Nous t'en prions :
Que nos maisons soient habitées de simples
gestes de fraternité et de bonté, de confiance,
de bienveillance et de générosité.
Que les familles et les nations s'ouvrent au partage,
au pardon et à la réconciliation.
Mère de L'Amour, intercède pour la famille humaine,
soutiens les efforts de ceux qui travaillent
pour la justice et la paix.
Accorde-nous la grâce d'être fidèle à l'Evangile
et porter du fruit qui demeure.
Amen ! Alléluia !

Notre Dame de L'Assomption, priez pour nous !

CALENDRIER du MOIS de JUILLET

Prions avec le Saint Père :
Prions spécialement pour que les familles d'aujourd'hui soient accompagnées avec amour, respect et conseil.

Vendredi 3	St Thomas	Mercredi 22	Ste Marie-Madeleine
Lundi 6	Ste Maria Goretti	Jeudi 23	Ste Brigitte
Samedi 11	St Benoît	Jeudi 25	Saint Jacques
Lundi 13	St Henri	Dimanche 26	St Joachim et Ste Anne
Jeudi 16	N D du Mont Carmel	Mercredi 29	Ste Marthe
Mardi 21	St Victor	Vendredi 31	Saint Ignace de Loyola

MESSES DOMINICALES DE JUILLET

Paroisse Saint Melaine

Date	Heure	Lieu	Equipe et lecteurs	Animateur
Dimanche 5 *14e dimanche du Temps Ordinaire*	10h30	La Chapelle	Equipe n°1 Marie Claude ROBERT Marie Françoise THEBAULT	
Dimanche 12 *15e dimanche du Temps Ordinaire*	10h30	Langon	Michelle DAVID Annick GICQUEL	JP Flaux
Dimanche 19 *15e dimanche du Temps Ordinaire*	10h30	Pardon St Melaine	Eglise de La Chapelle Marie Annick HUET Marie Thérèse HAMON	JP Flaux
Dimanche 26 *15e dimanche du Temps Ordinaire*	10h30	Renac	Equipe n°5 Sylvie MORISSEAU Monique OLLIVIER	A Poirier

Paroisse Saint Conwoïon

Les dimanches messes à 9h30 et 11h à St Sauveur	Tous les samedis messes à 18h	Samedi 4	St Charles
		Samedi 11	Ste Marie et Bains
		Samedi 18	St Charles
		Samedi 25	Ste Marie et Bains

INTENTIONS DES MESSES DE JUILLET 2020

Semaine du 5 au 11 juillet La Chapelle	Mr Georges et Mme Madeleine BROUARD
	Mme Marie-Anne GRIGNON
	Mr Timothée LAIGLE et parents défunts
	Mr Michel RIAUD
	Mme Geneviève ROBERT et sa famille
	Vivants et défunts famille WENZINGER-PARTENAY
Semaine du 12 au 18 juillet Langon	Mme Marcelle AMOY et familles AMOY PROVOST BELLIGEON
	Familles BOCHER NEVOUX LOLLIVIER
	Mr André BAUDU et sa famille
	Mr Albert GAUDICHON son fils Yann et les défunts de la famille
	Mr Joseph GUIHAIRE et famille GUIHAIRE
	Mme Marguerite MASSIOT
	Mme Marie-Thérèse PINSON
	Familles RACAPE HAREL
	Mr et Mme Emile TRESSEL et leur fils Emile
	Famille GAUVIN COLIN et parents défunts
	Mr Auguste HEUZÉ son fils Jean-Noël et parents défunts
Semaine du 19 au 25 juillet La Chapelle	Mr André BEGASSE et son fils Jean-Marc
	Mr René ROUAUD
	Mme Marie THEBAUD vivants et défunts de la famille
	Mme Marie-Ange GLOUX
	Famille LAIGLE SENAND et intention particulière
	Mme Josette RIAUD
Semaine du 26 au 31 juillet Renac	Familles PORTAL CHEVALIER ROULLAIS
	Pour la guérison de Bertrand
	Mr Gérard BAUVY
	Pour les âmes du purgatoire

CALENDRIER DU MOIS D'AOÛT

Samedi 1er	St Alphonse Marie de Ligori	Samedi 15	Assomption de la Vierge Marie
Mardi 4	St Jean Marie Vianney	Mercredi 19	St Jean Eudes
Mercredi 5	Dédicace de la basilique Ste Marie Majeure	Jeudi 20	St Bernard
		Lundi 24	Saint Barthélémy
Jeudi 6	Transfiguration du Seigneur	Mardi 25	Saint Louis
Dimanche 9	Ste Thérèse Bénédicte de la Croix	Jeudi 27	Sainte Monique
Lundi 10	St Laurent	Vendredi 28	Saint Augustin
Mardi 12	Ste Jeanne-Françoise de Chantal	Jeudi 29	Martyre de St Jean Baptiste
Vendredi14	St Maximilien Kolbe	Dimanche 30	Ste Jeanne Jugan

MESSES DOMINICALES D'AOUT

Paroisse Saint Melaine				
Date	**Heure**	**Lieu**	**Equipe et lecteurs**	**Animateur**
Dimanche 2 *18e dimanche du T.O.*	10h30	La Chapelle	Equipe n°2 Annick HENAUX M.France DAVIS	
Dimanche 9 *19e dimanche du T.O.*	10h30	Langon	François LEFEBVRE Marie.Anne ROUINSARD	JP Flaux
Samedi 15 **Assomption**	10h30	Eglise de La Chapelle		JP Flaux
Dimanche 16 *20e dimanche du T.O.*	10h30	Langon	Claude de BARMON M. THEBAULT	JP Flaux
Dimanche 23 *21edimanche du T.O.*	10h30	La Chapelle	Danielle ROBERT Victor CHEREL	
Dimanche 30 *22edimanche du T.O.*	10H30	Eglise de Renac St Fiacre	Equipe n°6	A.Poirier

Paroisse Saint Conwoïon			
Les dimanches Messes à 9h30 et 11h à St Sauveur ***Le 15 août Messe à 10h30**	Tous les samedis messes à 18h	Samedi 1er	St Charles
		Samedi 8	St Charles
		*Vendredi 14	Ste Marie
		Samedi 15	Bains (Grotte)
		Samedi 22	St Charles
		Samedi 29	Ste Marie et Bains

INTENTIONS DES MESSES D'AOÛT 2020

Semaines du 2 au 15 août La Chapelle	Mr Georges et Mme Madeleine BROUARD
	Hélène et Germaine LAIGLE
	Mme Marie-Anne GRIGNON
	Mr Michel RIAUD
	Mr André BEGASSE et son fils Jean-Marc
	Mme Geneviève ROBERT et sa famille
	Familles PREVAIRE MESNIL et les défunts des familles
	Mr René ROUAUD
	Mme Marie THEBAUD vivants et défunts de la famille
	Mme Josette RIAUD
Semaine du 16 au 22 août Langon	Mme Marcelle AMOY et familles AMOY PROVOST BELLIGEON
	Familles BOCHER NEVOUX LOLLIVIER
	Mr Albert GAUDICHON son fils Yann et les défunts de la famille
	Mr Joseph GUIHAIRE et famille GUIHAIRE
	Mme Marguerite MASSIOT
	Mme Marie-Thérèse PINSON
	Familles RACAPE HAREL
Semaine du 23 au 31 août Renac	Pour les défunts de l'association Saint Fiacre

LE SACREMENT DE L'ORDRE

Le Seigneur Jésus, pour le service du peuple de Dieu, a institué dans son Eglise des pasteurs qui tendent au bien de tout le corps ecclésial. Ces chrétiens à qui est confié le ministère pastoral, sont habilités à cette tâche par le sacrement de l'ordre.

L'Ordre est le sacrement grâce auquel la mission confiée par le Christ à ses apôtres continue à être exercée dans l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Il comporte trois degrés : le diaconat, le presbytérat et l'épiscopat.

Pourquoi ce nom de « sacrement de l'Ordre » ?

Le mot ***ordre,*** dans l'antiquité romaine, désignait des corps constitués au sens civil. Dans l'Eglise, il y a des corps constitués. L'intégration dans un de ces corps de l'Eglise se faisait par un rite appelé *ordinatio,* acte religieux et liturgique qui était une consécration, une bénédiction ou un sacrement. Aujourd'hui le mot *ordinatio* est réservé à l'acte sacramentel qui intègre dans l'ordre des évêques, des presbytres et des diacres et qui va au-delà d'une simple désignation, car elle confère un don du Saint Esprit permettant d'exercer un pouvoir sacré qui ne peut venir que du Christ lui-même, par son Eglise. L'intégration dans l'un de ces corps de l'Eglise se fait par une ordination comprenant l'imposition des mains et la prière de consécration qui fait d'un fidèle un ministre ordonné demandant à Dieu l'effusion de l'Esprit Saint

Les évêques.

Les évêques reçoivent la plénitude du sacrement de l'ordre. Ils entrent dans le Collège apostolique qui succède au Collège des douze Apôtres. Les évêques reçoivent ordinairement la charge d'un diocèse. Ils président en nom et en place de Dieu le troupeau dont ils sont les pasteurs, avec l'aide des prêtres et des diacres qu'ils sont les seuls à ordonner.

Les prêtres

Le Christ, que le Père a consacré et envoyé dans le monde, a, par les Apôtres fait leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques, participants de sa consécration et de sa mission. A leur tour, les évêques ont légitimement transmis, à divers membres de l'Eglise, et suivant des degrés divers, la charge de leur ministère.
Les prêtres sont choisis par Dieu à l'intérieur de son peuple. C'est au sein de ce peuple qu'ils entendent son appel *(la vocation*) dont l'authenticité est vérifiée par l'Eglise. La réponse à cet appel demande un climat de prière et de générosité spirituelle. La qualité de la vie chrétienne des familles et des communautés constitue un soutien important. Tout le peuple de Dieu a ainsi la responsabilité d'entretenir les conditions qui permettent à ces vocations d'éclore et de s'épanouir, pour son propre service et celui de l'Evangile.

Les diacres

Les diacres (ce mot signifie serviteur) en communion avec l'évêque et les prêtres sont ordonnés à la diaconie, c'est-à-dire au service de la liturgie, de la parole et de la charité. Le diaconat, premier degré du sacrement de l'ordre, est au cœur de l'Eglise, le signe efficace du Christ serviteur. Il donne le pouvoir de prêcher l'Evangile dans la communauté rassemblée, d'assister le ministre qui préside l'Eucharistie et de donner la communion, de baptiser, de bénir les mariages, de présider la prière officielle de l'assemblée. Il ne donne pas le pouvoir de présider l'Eucharistie, ni celui de remettre les péchés au nom du Christ ni de donner l'onction des malades.

Le sacrement de l'ordre marque ceux qui le reçoivent d'une empreinte que nul ne peut faire disparaître.
Par les ministres ordonnés, évêques, prêtres, diacres, Notre Seigneur demeure sacramentellement présent à son Eglise. C'est par leur ministère que le Christ prend corps dans l'histoire des hommes. Ils sont consacrés à donner aux hommes la vie nouvelle, à assurer la communion entre tous les fidèles en éveillant chacun à sa responsabilité de baptisé. Veilleurs, guides pasteurs, les évêques et les prêtres incarnent dans le peuple de Dieu la présence du Christ ressuscité qui marche à sa tête.

MOT DE LA RÉDACTION

BONNE ROUTE GUY & ANNICK

Le dimanche 31 mai 2020, à la fin de la célébration eucharistique, le Père Nicolas a, au nom du Père Paul et de la communauté paroissiale remercié Guy et Annick BOUJU pour toutes ces années de dévouement au service de la paroisse dans cette grande mission de préparer et de rendre accueillante l'église de La Chapelle.

En effet pendant de longues années, l'un comme l'autre se sont donnés entièrement pour assurer l'entretien, préparer l'église pour les célébrations dominicales, les baptêmes, les mariages et les enterrements.

Ils ont décidé d'arrêter cette activité pour se donner un peu plus à leurs enfants et petits-enfants. La communauté paroissiale tient encore à leur dire merci et à leur souhaiter bonne route en passant de bons et doux moments en famille.

NOUVELLES DU PÈRE RENÉ LAILLÉ

Le Père René a quitté la maison de Montigné de Vezin le Coquet pour La Roche du Theil où il résidera désormais.
A partir du jeudi 2 juillet le Père René viendra les mardis et les jeudis célébrer une messe à l'église de Brain à 9h.
Lors des absences du Père Paul et/ou du Père Nicolas, le Père René célébrera les messes dominicales dans les paroisses.
Le père René est joignable au 02 99 71 65 04.

FRATERNITÉ

Les réunions de fraternité animées par le Père René et Pierre le Gouvello reprendront en septembre prochain. La date de la reprise sera communiquée dans les Menhirs de Septembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Si vous désirez rencontrer un prêtre
Les personnes qui désirent rencontrer un prêtre pour se confesser ou pour tout autre raison, peuvent s'adresser au presbytère de Redon
Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ☎ 02 99 71 10 53

Baptêmes et mariages
Les personnes qui désirent célébrer un baptême ou un mariage doivent prendre contact avec :
le secrétariat du presbytère de Redon ☎ 02 99 71 10 53

Messes pour les défunts
Les personnes désirant faire dire des messes pour les défunts de leur famille peuvent remettre leur demande avant le 10 du mois qui précède aux personnes nommées ci-dessous :

- Pour Brain à Mme Annick Hénaux 02 99 70 20 63
- Pour La Chapelle à Mme Suzanne Laigle 02 99 70 23 38
- Pour Langon à Mme Annick Gicquel 02 99 08 77 71
- Pour Renac à Mme Andrée Poirier 02 99 72 09 89

Monsieur de BARMON (02 99 08 72 62) coordonne l'ensemble de ce service.
Vous pouvez aussi vous adresser directement à lui.

Obsèques
En cas de décès, les familles prendront contact avec :

A Langon :	Mme Annick Gicquel	02 99 08 77 71
A La Chapelle	Mme Catherine Jubin Mr Victor Chérel	06 58 57 85 29
A Brain :	Mme Marie-Madeleine Divet	02 99 70 21 29
A Renac	Mme Andrée Poirier	02 99 72 09 29

Envoyés en mission par Mgr d'Ornellas, les guides des funérailles sont :

Pour Brain et La Chapelle	Mme Catherine Jubin Mr Victor Chérel	06 58 57 85 29
Pour Langon	Mr Jean-Pierre Flaux	06 07 40 52 05
Pour Renac	Mr Georges Poirier	02 99 72 09 89

AGENDA DES MOIS DE JUILLET et D'AOÛT

Dimanche 19 juillet	***10h30 Pardon Saint Melaine***	***Eglise de la Chapelle***
Samedi 15 août	***10h30 Fête de L'Assomption***	***Eglise de la Chapelle***
Dimanche 30 août	***10h30 Saint Fiacre***	***Eglise de Renac***

Attention, en fonction des nouvelles mesures prises avec le déconfinement, de possibles changements peuvent intervenir dans les lieux des célébrations.
Des annonces seront faites dans la presse et sur le site de la paroisse : http://eglisepaysredon.bzh

Cependant les règles de précaution demeurent :
respect de la distanciation physique et port du masque
lors des messes et des rassemblements.

Rappels

-L'Eglise de Brain est ouverte tous les dimanches après-midi de 14h30 à 17h30

-L'Eglise de Langon est ouverte de 9h30 à 17h30, tous les jours dimanche compris.

"LES MENHIRS DE LANGON - Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon"

Mensuel **Abonnement annuel : 20 €**

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
"Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon"
Imprimerie : Paroisse de Langon – 35660 – CPPAP n° 72304
Directeur de la publication : Monsieur le Curé de Saint Melaine en Pays de Redon